



# Bulletin d'information

Travailleurs,  
unissez-vous  
Votre force  
pour l'avenir

UNION  
RÉGIONALE EST

Saint-Benoît, le 10 août 2021

## Incapable de mener la guerre au virus, Macron la déclare aux travailleurs. Ne laissons pas faire !

Macron et son gouvernement ont obtenu le feu vert du parlement et du sénat, ainsi que du Conseil constitutionnel à quelques exceptions près, pour la mise en place de leur pass sanitaire. L'obligation d'être vacciné contre le Covid 19 devient de fait une obligation pour des dizaines de milliers de travailleurs et de travailleuses. Elle s'accompagne de menaces contre leurs emplois et leurs salaires au cas où ces salariés ne se mettraient pas en règle avec la loi.

En clair celles et ceux qui, pour des raisons personnelles, refuseront de se faire vacciner risquent dans un premier temps une suspension de leur contrat de travail et du versement de leur salaire avec la menace du licenciement au bout de deux mois.

D'ores et déjà ces dispositions ont été rappelées aux salariés dans de nombreuses entreprises.

Ce gouvernement qui faisait applaudir démagogiquement les personnels soignants au plus fort de la crise épidémique pour mieux camoufler sa responsabilité dans l'insuffisance de moyens matériels et humains dans les hôpitaux et autres établissements de santé ou d'aide à la personne, use de l'intimidation et de la menace pour mettre au pas les travailleurs.

Si une forte minorité de personnes hésitent à se faire vacciner, c'est parce qu'elles ne font plus confiance aux politiciens qui changent de positions comme de chemise. Ils se méfient aussi des groupes capitalistes du médicament pour qui la vaccination contre le Covid est une source supplémentaire d'enrichissement.

Les travailleurs doivent pouvoir se soigner et se protéger en toute confiance et en disposant des meilleures conditions pour le faire, c'est-à-dire avec du personnel soignant et des lits en nombre suffisant.

Ce gouvernement, comme ceux d'avant, n'a aucune légitimité pour faire la leçon aux travailleurs qui ont continué à effectuer leur travail en première ligne, parfois au risque de leur santé et même de leur vie, parce que leurs patrons et l'Etat ne leur donnaient pas les moyens de se protéger du virus.

Alors, Macron, ses ministres et les patrons doivent remballer leurs menaces contre les travailleurs ! Non à tout licenciement, à toute privation de salaire, pour raison d'absence de vaccination et de pass sanitaire ! Préparons-nous à répondre collectivement à leurs attaques contre notre camp !



Chaque mardi, de 18 heures à 19 heures, l'Union Régionale Est de la CGTR organise une réunion ouverte aux travailleuses et travailleurs qui ont besoin de conseils pour se défendre contre les injustices dont ils sont victimes dans leurs entreprises, mais aussi destinée à leur faire comprendre la cause fondamentale de leurs malheurs, le capitalisme et son fonctionnement.

**Travailleurs, Travailleuses, ne restez pas isolés, rejoignez la CGTR, le syndicat qui lutte !**

## **CHU : Il est urgent d'embaucher !**

Hier, 56 personnes étaient prises en charge en soins critiques. La moitié des places en réanimation sont occupées par les malades positifs à la Covid.

Le CHU a atteint son nombre maximal de 103 lits de réanimation.

De l'aveu même du directeur du CHU, certains jours un à deux lits étaient disponibles pour gérer l'ensemble des urgences vitales Covid et non Covid de l'île.

La tension hospitalière est telle qu'elle oblige le CHU à déprogrammer des soins médicaux et chirurgicaux. Deux salles de blocs ont été fermées le 23 juillet dans le sud et trois dans le nord pour pouvoir passer de 98 à 103 lits de réanimation.

Non seulement le nombre de lits est insuffisants mais le de médecins et infirmiers spécialisés l'est tout autant.

Le rythme de travail est très intense, le nombre d'arrêts maladie ne cesse d'augmenter ; les soignants sont épuisés. La plupart travaille 12 heures d'affilée, deux jours de suite. Il arrive qu'ils soient rappelés lorsqu'ils sont en repos. Quant aux congés, il ne faut pas y compter, ils sont refusés.

Vendredi dernier le personnel du CHU, du GHER et du CHOR s'est mobilisé en réponse au passe sanitaire du gouvernement.

C'est la voie à suivre pour obliger la direction du CHU, l'ARS et le gouvernement à mettre les moyens pour que les travailleurs des hôpitaux n'y laissent pas...leur santé !

---

***Si ce tract t'a plu, laisses-le partout où tu penses qu'il sera lu, surtout dans ton entreprise !***

***Si ou trouv sak y di ladsu lé bon, fane ali partou, surtout dann out lantropriz !***

## **Menaces contre les travailleurs de l'aide a la personne**

Des patrons de l'aide à la personne (Irsam, ; Scopad) se sont déjà fendus de « notes au personnel » rappelant aux travailleurs de ce secteur leur obligation à se faire vacciner au plus tard le 15 septembre et brandissant la menace de sanctions pécuniaires et de suspension de leurs contrats de travail.

Ils se montrent beaucoup plus diligents quand il s'agit de mettre au pas les salariés que pour augmenter leurs salaires de misère ou leur verser la prime Macron !

## **Hôpitaux débordés : les non vaccinés ont bon dos !**

Dans les hôpitaux, la politique des directions est du même tonneau. Les travailleurs sont débordés du fait de l'insuffisance des emplois, mais on leur demande en plus de faire le tri entre ceux (vaccinés) qui auront accès aux soins et opérations programmés et les autres (non vaccinés).

Le pouvoir tente de rendre les malades atteints du Covid non vaccinés responsables du report des autres opérations programmés concernant d'autres pathologies (Cancer, Diabète, etc.). Il manœuvre ainsi pour faire oublier les coupes claires qu'il a faites dans les budgets hospitaliers.

À La Réunion, ce ne sont pourtant pas les non vaccinés qui sont responsables de la fermeture des services Urologie du CHU et de celui de la chirurgie infantile de l'hôpital de Terre Sainte !

## **Crèche Marmailles and Co : le patron doit passer à la caisse... et vite !**

Les salariés de la crèche Marmailles and Co de Saint André en ont assez. !

Alors que leurs contrats stipulent qu'ils doivent être payés au plus tard le 10 de chaque mois, leur direction effectue les virements quand bon lui semble et pire encore en plusieurs fois.

Soutenus par notre syndicat, ils ont adressé une mise en garde à leur employeur en dénonçant ces pratiques insupportables, disant en substance : « Qui va rembourser nos frais bancaires ? » en exigeant que celui-ci respecte leurs contrats de travail.

Ils lui ont annoncé qu'ils seront en grève illimitée à partir du mercredi 11 août.

Tout travail mérite salaire et qu'il soit versé en temps et en heure.

L'URE CGTR apporte son soutien total à ces travailleurs lésés qui sont dans leur bon droit de réclamer que justice leur soit rendue !

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

**Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68**